



## COLLEGE JEAN ALBANY

### **INSCRIPTION 6<sup>ème</sup> Année 2025-2026**

#### **À l'attention des responsables légaux :**

Afin de procéder aux formalités d'inscription des élèves en classe de 6ème, vous voudrez bien vous présenter au Collège aux jours et heures indiqués ci-dessous avec une pièce d'identité (très important). La présence d'un des deux responsables légaux est obligatoire.

#### **PLANNING D'INSCRIPTION DES FUTURS 6<sup>ème</sup>**

<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>
<b>Jeudi 12 juin 2025</b>	De 8h00 à 11h00 : André MALRAUX (Noms de famille <u>des élèves</u> de A-G ) De 13h00 à 15h00 : André MALRAUX (Noms de famille <u>des élèves</u> de H-Z )
<b>Vendredi 13 juin 2025</b>	De 8h00 à 11h00 : Victor HUGO
<b>Lundi 16 juin 2025</b>	De 8h00 à 11h00 : Paul ELUARD De 13h00 à 15h00 : Paul LANGEVIN
<b>Mardi 17 juin 2025</b>	De 8h00 à 11h00 : Alain LORRAINE Eloi JULENON De 13h00 à 15h00 : SAINT CHARLES et Les autres écoles (Les extérieurs)

#### **JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À JOINDRE**

- 4 photos d'identité récentes (papier photo de qualité professionnelle et inscrire NOM-Prénom au dos).
- 1 RIB du responsable légal (seulement si l'élève sera Demi-Pensionnaire).
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile: facture eau **OU EDF datant de moins de deux mois.**
- 1 photocopie du livret de famille dans son intégralité (parents **ET** enfants).
- 1 photocopie des vaccinations inscrites dans le carnet de santé.
- Le certificat de fin de scolarité
- Le livret scolaire.
- 1 copie du jugement de l'autorité parentale pour les parents séparés ou divorcés.
- Attestation de placement du Conseil Départemental + Prise en charge pour les livres + la restauration scolaire + assurance pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

#### **A compléter et à rendre :**

- Fiche sanitaire de liaison.
- Fiche d'évacuation cyclonique et alerte fortes pluies.
- Fiche d'inscription au service PAYANT de restauration (à remplir seulement si vous voulez inscrire votre enfant à la cantine). Pour valider l'inscription, un chèque de 100€ d'acompte (non encaissable) devra être joint à la fiche

**Nous vous remercions de votre collaboration : Mme FEDE, Conseillère Principale d'Education.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ  
AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE SUR PLACE**